



RENCONTRE AVEC THU KAMKASOMPHOU **Championne Olympique de Tennis de table Handisport**

Vendredi 18 décembre 2009

9h00 : Salon de Réception de l'Hôtel de Région

10h00 : Salle omnisport du complexe Pascal Rossini

Marie-Ange Susini, Conseillère Exécutive chargée de la Jeunesse et du Sport et Bernard Espinasse, Directeur Régional de la Poste, accueillent aujourd'hui Thu Kamkasomphou, Championne Olympique de Tennis de table Handisport.

Le sport, phénomène quasi universel dans le temps et dans l'espace humain se présente aujourd'hui comme le meilleur moyen de fédérer les esprits autour d'un même objectif. Facteur d'échange et de partage, nul ne peut nier les bénéfices de la pratique sportive. C'est pourquoi la principale institution de l'île, qu'est la Collectivité Territoriale de Corse soutient et encourage vivement la pratique sportive auprès de l'ensemble de la population insulaire.

LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Le développement des activités physiques et sportives dont l'intérêt social, sanitaire et éducatif n'est plus à démontrer, constitue l'une des compétences majeures transférées à la Collectivité Territoriale de Corse par la loi du 22 janvier 2002.

En novembre 2006, l'Assemblée de Corse a adopté les orientations relatives à une nouvelle politique sportive. Les actions menées par la Collectivité Territoriale de Corse en faveur du sport s'articulent autour de 4 axes principaux:

- **l'accès au sport pour tous** : la CTC soutient le développement de la pratique sportive sur l'ensemble de la région et pour le plus grand nombre. Elle a choisi ainsi de favoriser l'accès au sport pour tous en privilégiant le développement des pratiques chez les jeunes.
- **les clubs et les sportifs de haut niveau** : la formation et l'accès au haut niveau des jeunes sportifs insulaires constituent également un axe important de la politique sportive territoriale. La CTC soutient le sport de haut niveau en participant au financement des clubs évoluant en championnat national et des centres de formation des clubs professionnels. Elle apporte également son soutien aux pôles Espoirs et

aux Centres régionaux d'entraînement des Ligues et Comités régionaux, ainsi qu'aux sportifs inscrits à titre individuel sur la liste des sportifs de haut niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

- **la réalisation et la rénovation des équipements sportifs** : la Collectivité Territoriale de Corse soutient activement les opérations de création et de réhabilitation des équipements de proximité menées par les communes.
- **les manifestations sportives** : la CTC poursuit son effort dans le domaine des manifestations sportives organisées sur l'île qui permettent aux sportifs insulaires de se confronter aux compétiteurs nationaux et internationaux. Des manifestations d'intérêt régional, national et international sont ainsi régulièrement soutenues par la Collectivité Territoriale de Corse qui consacre y plus de 1,5 million d'euros.

Le Creps de Corse va devenir le Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse

L'assemblée de Corse a adopté à l'unanimité le rapport du Conseil Exécutif sur le projet de reprise du Creps de Corse. Cette décision unanime et responsable marque l'aboutissement d'une longue mobilisation.

À partir du 1er février 2010, le CREPS va devenir le "Centre du sport et de la jeunesse de Corse" et sera géré, dans un premier temps, par la seule Collectivité Territoriale de Corse.

L'enjeu du nouveau projet est d'assurer la continuité des missions de cet établissement dès le 1er février 2010, mais aussi de développer un projet mieux adapté aux besoins du territoire insulaire.

Les actions en faveur de l'accès au sport pour les personnes handicapées

Le Centre national pour le développement du sport

Cet établissement public a été créé par le décret n° 2006-248 du 2 mars 2006.

Le CNDS, placé sous la tutelle du ministre chargé des sports, prend la suite des actions du FNDS, notamment pour ce qui concerne le soutien au développement du sport par l'attribution de subventions de fonctionnement et d'équipement aux associations sportives.

L'article L. 4424.8-II du code général des collectivités territoriales, dispose que « la Collectivité Territoriale de Corse est attributaire des subventions de fonctionnement de l'établissement public chargé du développement du sport, destinées aux groupements sportifs locaux, et réparties régionalement dans le cadre des orientations définies par les instances dudit établissement ».

Elles sont affectées par délibération de l'Assemblée de Corse, sur proposition du Conseil exécutif, et après consultation du représentant de l'Etat et d'une commission territoriale pour le développement du sport en Corse.

Ce dispositif soutient les actions des ligues, des comités régionaux et départementaux ainsi que des clubs dans les domaines du développement du sport en Corse.

La dotation du CNDS s'est élevée, en 2008, à plus de 1 075 427 €

Les aides du CNDS attribuées aux associations sportives locales concernent 5 grands domaines dont celui des pratiques. En effet, cet établissement public alloue des subventions de fonctionnement aux clubs régionaux et soutient les projets vecteurs d'éducation et de cohésion sociale. Il améliore ainsi l'accueil des jeunes dans les clubs, favorise l'insertion professionnelle et l'intégration sociale, facilite l'accueil des personnes handicapées et la mixité des pratiquants, développe la pratique familiale et les rencontres inter-générationnelles et encourage la pratique féminine.

La Collectivité Territoriale de Corse s'implique donc fortement en faveur des handicapés par le biais de subventions attribuées aux clubs accueillant des sportifs handicapés au titre du Centre national pour le développement du sport. Les clubs affiliés aux fédérations Française Handisport, Sport Adapté et Sourds de France sont également soutenus. Enfin la CTC finance directement des manifestations sportives en direction de ces publics notamment des concours de pétanque.

LA RENCONTRE AVEC THU KAMKASOMPHOU

La rencontre avec Thu Kamkasomphou, sportive handisport de haut niveau qui se déroule dans la salle omnisport du complexe Pascal Rossini, s'inscrit parfaitement dans le cadre des objectifs de la CTC : favoriser les échanges entre les sportifs de l'île et les compétiteurs nationaux et soutenir un accès au sport pour tous, dont cette rencontre est une belle illustration.



Thu Kamkasomphou est née en 1968 au Laos. Avec un palmarès remarquable, cette joueuse de tennis de table handisport française a remporté, en 2008, la Médaille d'Or à Pékin aux **Jeux Paralympiques**. Également Médaille d'or en simple à Gênes en 2009 aux **Championnats d'Europe**, elle travaille à La Poste en tant que chargée de communication.

Thu Kamkasomphou © Vincent Ohl

La CTC a tenu à récompenser le parcours de cette joueuse émérite. En lui remettant la médaille de l'institution.

Les élèves du Collège Fesch et des centres pour personnes handicapées ont rencontré la joueuse et apprécié tout son talent à travers une démonstration de tennis de table à laquelle ont participé 26 jeunes : Pierre-Gilles Angeli, Pierre Santini, Franck Lena, Laetitia Rivière-Casanova, Mickael Oger-Petrelli, Guillaume Rivière-Casanova, Paul Cesari, Valentin Zanni, Paul-François Casalonga, Nolwenn Ballé, Hélène Ciccheri, Thomas, Pierre-Antoine Istria, Ornella Graziani, Julien Biancamaria, Etienne Casanova, Pierre-Louis Vildé, Mathias Aparine, Jordy Pacelli, Rebecca Melgrani, Grégory Carollaggi, Jordan Pacelle, Cyril Chiocca, Sophian, Frédérique et Mickael Castellani.

« **Changer le regard sur le handicap** » est l'une des priorités de Thu Kamkasomphou, qui, à travers son discours, a proposé une réflexion sur la dimension du handicap dans la société et les moyens de le surmonter avec la pratique sportive.

Les clubs de la région accueillant des personnes handicapées ont également été conviés à cette rencontre.

UNE ACTION PARTENARIALE

La Collectivité Territoriale de Corse a organisé cette manifestation sportive en partenariat avec la Ligue Corse de Tennis de Table et La Poste.

■ Le partenariat avec La Poste :

La Poste, partenaire de cette manifestation, a permis la venue de Thu Kamakasomphou. En effet, la championne est salariée du Groupe La Poste et intervient comme sportive de haut niveau dans des manifestations organisées par le Groupe. Depuis 1994, La Poste soutient les sportifs de haut niveau à travers une Convention d'Insertion Professionnelle (CIP) signée avec le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Cet engagement de La Poste permet aujourd'hui à huit athlètes de haut niveau de concilier carrière sportive et vie professionnelle au sein du Groupe. Aux côtés de Thu Kamkasomphou, on trouve notamment Yohann Diniz ou Bob Tahri.



Un timbre « La Corse avec tous ses sportifs »

Parallèlement à cette manifestation, la Collectivité Territoriale de Corse grâce à son partenariat avec La Poste, a prévu la réalisation d'un timbre « La Corse avec tous ses sportifs ». Il a été édité à 3 000 exemplaires et distribué à l'ensemble des participants de cette manifestation

■ Le partenariat avec la Ligue Corse de Tennis de Table :

La Ligue Corse de Tennis de Table, présidée par Didier Thiry, est également associée à ce projet. Particulièrement active en Corse, elle compte 221 licenciés insulaires, répartis en 14 clubs.

Les acteurs de ce projet s'associent autour d'un même objectif : permettre aux jeunes insulaires d'échanger avec une sportive handisport au palmarès remarquable.